

Prolongation des consentements (*consents*) de la part des créanciers et report de la maturité des financements opérationnels

Paris, le 27 mars 2026

Dans le prolongement de son communiqué du 26 février 2026¹, le Groupe annonce avoir obtenu de ses créanciers Term Loan B et RCF la prolongation de leur consentement de ne pas utiliser les discussions en cours relatives au projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du Groupe comme un quelconque moyen d'action au titre (i) de la documentation de financement faisant partie intégrante des plans de sauvegarde accélérée (dettes Term Loan B et RCF) ou (ii) de la documentation des financements opérationnels agréés dans le cadre des protocoles de conciliation.

Les consentements relatifs aux Term Loan B et RCF sont désormais valables jusqu'au **28 mai 2026**. Celui concernant la dette Quatrim, en vigueur jusqu'au **30 avril 2026**, est en cours de prolongation jusqu'au **28 mai 2026**.

Par ailleurs, le Groupe indique avoir obtenu de ses créanciers un report de la maturité de ses financements opérationnels au **28 mai 2026**, en cohérence avec l'objectif de signature d'un accord portant sur sa structure de capital d'ici cette date.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacommunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0) 1 53 65 24 29

¹ [Communiqué du 26 février 2026](#)